



## DELIBERATION 2018-90

LE VINGT DECEMBRE DEUX MILLE DIX-HUIT A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU QUATORZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX-HUIT.

**PRESENTS :** Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. – M. CLAMOUSE A. –Mme OMS ML.- Mme FASSIO I.- Mme MASANET C. – M. DE BOISGELIN P. – M. NENCIONI S. – M. PAINTRAND JF. - M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. – Mme FAVRE-MERCURET R. - M. PETIT E. - Mme LOPEZ M-F - Mme MAUREL P. - Mme BADOUIN E. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - M. LE BLEVEC B. – Mme FABRY V.- M. RIO F. - M. VERNAY P.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :** Mme VESSIOT A. procuration à Mme OMS ML.- Mme VACQUIE S. procuration à M. MERLIN D.- Mme AURIAC A. procuration à Mme FASSIO I.

**ABSENTS EXCUSES :** M. DELON A. – Mme ESCRIG C.- Mme SALOMON ML

**ABSENTS :** M. CARABASSE P.

Madame Evelyne BADOUIN a été élue secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

### **OBJET : Demande de subvention auprès de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée pour le soutien au festival Festin de Pierres**

La place de la culture dans nos sociétés est primordiale. Vecteur de lien social et d'ouverture sur le monde, elle participe au dynamisme et à la notoriété d'un territoire et entraîne des retombées positives non négligeables sur l'économie locale. Consciente de toutes ces vertus, la municipalité continue dans ce domaine avec en régie directe plusieurs structures culturelles.

Depuis plusieurs années, la Ville organise le festival Festin de Pierres. Rendez-vous incontournable des arts de rue sur la Région, cet événement attire près de dix-huit mille personnes, pendant deux jours. Accessible à tous, Festin de Pierres offre un week-end hors du commun avec des représentations de qualité.

L'année 2019 est une année exceptionnelle, car le festival fêtera ses dix ans. La Ville souhaite donc faire appel à la Région afin de proposer une édition particulièrement remarquable et d'offrir ainsi aux habitants du territoire un moment inoubliable.

Le festival a sollicité l'aide de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, dans le cadre de son dispositif régional d'aide aux festivals à hauteur de 20 000 €.

#### **Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :**

Pour	UNANIMITE
Contre	
Abstention	

Envoyé en préfecture le 21/12/2018

Reçu en préfecture le 21/12/2018

Affiché le 21/12/2018

ID : 034-213402704-20181221-90\_2018-DE

**SLOW**

**Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :**

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le dossier de demande de subvention correspondant ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents utiles relatifs à ce dossier.

**Isabelle GUIRAUD**  
**Maire de Saint Jean de Védas**

